

Participation citoyenne, vie de quartier et vie associative : faire vivre la démocratie locale et le bien commun

CHAPITRE 2

Pourquoi ce chapitre ?

De très nombreux habitantes et habitants expriment un même sentiment : ils et elles **se sentent insuffisamment associés aux décisions** qui concernent leur ville. Les choix structurants sont souvent perçus comme **opaques, centralisés, et éloignés** des réalités vécues dans les quartiers. Pour **Terre Commune**, cette situation fragilise la **confiance démocratique** et affaiblit le lien social. À l'inverse, **une ville qui associe ses citoyennes et citoyens** aux décisions est une ville plus **juste**, plus **efficace** et plus **apaisée**.

Notre cap politique

Nous voulons une **démocratie municipale vivante**, continue et inclusive. Une démocratie qui ne se limite pas au vote tous les six ans, mais qui s'exerce tout au long du mandat dans les quartiers, les associations et les espaces publics.

Notre ambition est de faire de Saint-Genis-Laval une ville où

- les habitants participent réellement aux **choix** qui les concernent
- la **vie associative** est reconnue comme un pilier de l'intérêt général,
- les quartiers sont des espaces de **solidarité**, de convivialité et d'initiatives citoyennes.

Ce que cela change concrètement pour vous

- Une **parole citoyenne** réellement prise en compte
- Une **ville reliée**, joyeuse, solidaire et conviviale
- Des **associations** mieux soutenues et reconnues

Avec Terre Commune, la démocratie locale devient un levier concret pour améliorer le quotidien et renforcer le vivre-ensemble à Saint-Genis-Laval.



2.1 PARTICIPATION CITOYENNE – Redonner du pouvoir aux habitants



Le constat citoyen

“Beaucoup d’habitants ont le sentiment que leur parole n’est pas prise en compte, que les conseils de quartier manquent de moyens et que les décisions importantes sont prises sans réelle concertation.”

NOS ENGAGEMENTS

Proposition 11 – Créer une commission d’éthique citoyenne

Nous créerons une commission d’éthique composée de citoyennes et citoyens tirés au sort. Elle aura pour mission de vérifier le respect des engagements municipaux pris devant les électeurs.

Proposition 12 – Organiser des conventions citoyennes, des consultations publiques et référendums

Organiser des conventions citoyennes, des consultations publiques et référendums
Pour les projets structurants ou clivants non explicitement prévus dans le programme, nous organiserons des référendums locaux et des espaces d’échanges pluriels avec la population. Ces consultations seront précédées d’ateliers de concertation afin d’enrichir le débat et de permettre une décision collective et informée

Proposition 13 – Renforcer les comités de quartier et la coopération entre eux.

Nous redonnerons un rôle central aux comités de quartier en leur confiant :

- l’animation d’assemblées citoyennes mêlant volontaires et citoyens tirés au sort
- un rôle de proposition et de co-construction avec les élus,
- un budget dédié pour des projets de micro-investissements utiles au quotidien,
- l’organisation d’actions de convivialité favorisant le lien social.

2.2 VIE DE QUARTIER ET VIE ASSOCIATIVE – Soutenir celles et ceux qui font la ville

Le constat citoyen

“Le tissu associatif de Saint-Genis-Laval est riche, mais insuffisamment soutenu et coordonné. La disparition d’instances de dialogue comme le CADEC a affaibli la structuration de la vie associative et culturelle.

Dans certains quartiers, le manque de lieux de rencontre et d’animation accentue l’isolement et les tensions.”

NOS ENGAGEMENTS

Proposition 14 – Créer une structure municipale de coordination de la vie associative

Nous créerons une structure municipale dédiée à la coordination de la vie associative, culturelle et sportive. Elle assurera la gestion de la Maison des Associations, la mutualisation des moyens et l’organisation de rencontres inter-associatives. Chaque année, **un grand rendez-vous citoyen, « Vive les Asso ! »**, permettra de coconstruire la politique associative de la ville. Des états généraux du sport et de la culture seront également organisés afin de répondre aux besoins non couverts et d’optimiser l’utilisation des équipements.

Proposition 15 – Renforcer les pôles sociaux de proximité

Nous augmenterons les moyens du Pôle public des Collonges et du Centre social des Barolles afin de :

- améliorer les actions en direction des familles,
- créer des espaces dédiés aux jeunes de 14 à 18 ans,
- réaménager les espaces publics aux abords des cités pour favoriser la convivialité.